



N° de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS**

**Séance extraordinaire  
28 février 2023**

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue le 28 février 2023 à 19h00, à la salle du Conseil au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de madame Chantal Gagnon, mairesse.

Sont présents: Madame Marie-France Gagnon  
Madame Nicole Després  
Monsieur Steve Boucher

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Madame Francesca Lavoie, directrice générale/greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h05. Madame la Mairesse souhaite la bienvenue.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Résolution No 031-23**

Il est proposé par Mme Nicole Després, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ORDONNANCE DE VENTE POUR TAXES 2023

**Résolution No 032-23**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des immeubles à l'égard desquels des taxes sont impayées pour les années 2021 et 2022;

EN CONSÉQUENCE, en vertu de l'article 1022 et suivant du *Code municipal*, il est proposé par M. Steve Boucher et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts approuve la liste des propriétaires endettés envers la municipalité, et autorise la directrice générale à transmettre la liste des propriétaires dont le solde dû est supérieur à 1 000 \$ à la MRC de Rimouski-Neigette au plus tard le 17 mars 2023.

LEVÉE DE LA SÉANCE

**Résolution No 033-23**

Il est proposé par Mme Marie-France Gagnon que la séance soit levée. Il est 19h30.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 13 MARS 2023.

Chantal Gagnon, mairesse

Francesca Lavoie, Directrice générale/gref.-/trés.